



## COMMUNIQUÉ de la Ville de Saint-Pierre-lès-Elbeuf – 28 janvier 2026

### Site dit du « 404 rue aux Saulniers » : la sécurité, priorité de la Municipalité

Le 21 janvier, la Ville a annoncé la nécessaire fermeture temporaire du site dit du "404", rue aux Saulniers, de l'ancien orphelinat notamment contenant la bibliothèque, la banque alimentaire et le local "coup de pouce" et la salle de fêtes C.Lambert, et ce jusqu'au mardi 27 janvier inclus, le temps de consolider une cheminée et diligenter une expertise sur l'ensemble des bâtiments.

Un arrêté municipal de fermeture du site jusqu'au 27 janvier inclus a été pris et affiché. Les accès sont sécurisés.

En effet, une importante fuite d'eau a été découverte au sein de la bibliothèque, nécessitant une exploration sous plancher. Cette fuite, aujourd'hui jugulée, a une incidence sur le chauffage qui ne peut à ce stade être remis en fonction. De plus, d'autres infiltrations ont été observées dans le bâtiment. A l'occasion de l'exploration du site pour connaître l'origine de ces infiltrations, il a été constaté une fragilité sur une des cheminées du bâtiment central, visiblement occasionnée par la récente tempête.

Le 26 janvier, la dépose urgente sur cette cheminée a été organisée et réalisée par une entreprise spécialisée. Elle ne présente donc plus de danger à ce stade.

En complément, une expertise de l'ensemble des bâtiments du site a été opérée le 26 janvier également. Les premières constatations de l'expert ont mis en évidence différents éléments méritant une investigation plus poussée notamment par des sondages et des notes de calcul afin de vérifier la stabilité du bâti, plus particulièrement dans sa partie centrale. Le pignon nord de la bibliothèque ne présente pas de dégradation, ce qui n'impacte pas l'activité du cabinet notarial avec qui nous échangeons en continu.

Ces investigations complémentaires nécessitent du temps et leurs conclusions ne seront pas rendues et connues avant plusieurs semaines.

Ainsi, toujours dans le but d'assurer la sécurité des agents et usagers de ces équipements et des biens, et par application du principe de précaution l'ensemble du site restera fermé jusqu'au 1er mars 2026. Les résultats de l'étude conditionneront la reprise ou non des activités sur le site.

### LA PRIORITE=LA SECURITE

**Un nouvel arrêté de fermeture a été pris ce jour, 28 janvier, réglementant l'interdiction stricte d'accès au site jusqu'au 1er mars 2026 inclus, sauf services et entreprises autorisés.**

Les élus et les services municipaux sont mobilisés pour trouver des solutions au report des activités dans d'autres lieux qui seraient disponibles et compatibles et notamment aux normes d'accueil. Le détails de ces mesures sera communiqué dans les tous prochains jours.

D'ores et déjà, les réservataires de la salle des fêtes sont individuellement contactés et des solutions ont pu déjà être trouvées pour certaines réservations.

Les agents de la bibliothèque sont déployés sur d'autres espaces et des activités « hors les murs » sont envisagées. Par ailleurs, dans l'attente, les abonnés de la bibliothèque sont invités à garder pour l'instant les ouvrages empruntés. Les activités menées par les agents de la bibliothèque auprès des élèves seront proposées au sein même des écoles.

Par ailleurs, la distribution de la banque alimentaire du jeudi 5 février matin prochain sera assurée exceptionnellement au Cap, rue Simone Signoret (accès par le parking du supermarché). Dans l'attente d'un repositionnement.

Enfin, par anticipation des éventuelles conclusions de l'étude de structure, le déplacement des trois bureaux de vote situés dans la salle des fêtes est à l'étude. La Ville ne manquera pas d'informer les habitants des suites de l'évolution de la situation.